Mois de mars : 1268 israÃ©liens ont prit dâ??assaut lâ??enceinte de la mosquÃ©e dâ??Al Aqsa

Description

Dimanche 5 avril 2015 00h42 par IMEMC

Un total de 1268 israÃ©liens a prit dâ??assaut lâ??enceinte de la MosquÃ©e dâ??Al Aqsa dans JÃ©rusalem occupÃ©e durant le seul mois de mars, selon une organisation non gouvernementale palestinienne.

460_0___10000000_0_0_0_0_0_alaqsajerusalemaic

Photo : Centre dâ??information Alternatif (Alternative Information Center â?? AIC)

Selon WAFA, lâ??Institut dâ??Al Aqsa pour le Waqf et lâ??hÃ©ritage a rapportÃ© quâ??un total de 1268 personnes dont 1114 colons, 115 officiers des renseignements et 39 soldats, a prit dâ??assaut lâ??enceinte de la mosquÃ©e durant le mois de mars. Le nombre de colons varie dâ??un minimum de 23 Ã un maximum de 140 tous les jours.

Les israÃ©liens ont prit dâ??assaut la mosquÃ©e 23 fois en mars, du dimanche au jeudi.

Les envahisseurs de lâ??enceinte ont tentÃ© dâ??atteindre la cour intÃ©rieure du dÃ´me du rocher, accompli les rituels et priÃ¨res du Talmud partout Ã travers lâ??enceinte et dansÃ© de faÃ§on provocatrice en partant, provocant les fidÃ¨les palestiniens.

Selon lâ??Institut, des centaines de palestiniens ont maintenu leur prÃ©sence journaliÃ¨re Ã lâ??intÃ©rieur de lâ??enceinte afin de tenter de la dÃ©fendre de toute violation et profanation israÃ©lienne.

Dâ??aprÃ¨s les statistiques de lâ??Institut, 40 fidÃ¨les musulmans dont 27 femmes et cinq enfants, ont Ã©tÃ© dÃ©tenus par la police israÃ©lienne. Suite Ã leur dÃ©tention et interrogatoire, 30 musulmans, principalement des femmes, ont Ã©tÃ© interdits dâ??entrÃ©e dans lâ??enceinte pour une durÃ©e de 15 jours Ã 90 jours.

ConcrÃ¨tement, 10 femmes furent interdites dâ??entrÃ©e pour 15 jours, quatre autres pour 60 jours et une autre pour 90 jours. Elles furent interdites dâ??entrÃ©e suite Ã un ordre militaire ou Ã la dÃ©cision dâ??une cour israÃ©lienne.

Lâ??institut a constatÃ© que chaque fidÃ¨le interdit avait Ã©tÃ© forcÃ© de signer des papiers ou de payer une amende, dÃ©tenu alors quâ??il Ã©tait dans lâ??enceinte ou en train dâ??en sortir, interrogÃ© et sâ??Ã©tait vu dÃ©livrÃ© une dÃ©cision militaire lui interdisant lâ??entrÃ©e ou le citant Ã comparaitre devant une court militaire.

Le rÃ©sultat de tout cela Ã©tant de recevoir une dÃ©cision judiciaire dâ??interdiction.

Voir : imemc.org/article/70547 pour plus dâ??info.

Traduction: Julie V. pour lâ??Agence MÃ©dia Palestine

Source: IMEMC

date crÃ©Ã©e
2015/04/12